



BULLETIN D INSCRIPTION

A nous retourner dûment rempli à :
Secrétariat de l'AFCOR
Angélique FOURNIGAULT
BP 23266 - 72003 LE MANS CEDEX 1
Tél : 06 49 72 74 04
secretariat@afcor.fr

Numéro DIRECCTE : 11 75 44595 75

Intitulé de la formation :

« Séminaire Management AFCOR : La Cyber Sécurité en Radiothérapie »

Date : samedi 22 Novembre 2025 Matinée

Inscription avant le 10/10/2025

Lieu : L'espace Van Gogh - Maison de la RATP (Paris)

Durée : ½ journée

Coût : 180 €

PARTICIPANT

Statut ☐ Salarié ☐ Libéral

Titre : ☐ Docteur ☐ Professeur ☐ Responsable ☐ Cadre ☐ Dirigeant ☐ Autres.....

Nom Prénom

Téléphone E-mail :

N°ADELI/RPPS (mention obligatoire) :

Adresse Professionnelle :

Service :

Besoin spécifique en matière de handicap : ☐ non ☐ oui : merci de nous contacter

PRISE EN CHARGE

☐ **A titre personnel*** (formation financée par le participant)

Adresse personnelle

Chèque libellé à l'AFCOR, à joindre à votre bulletin d'inscription ☐ souhaite réaliser un virement ☐

☐ **Au titre de la participation des employeurs à la formation professionnelle continue***

Besoin d'une convention* ☐ oui ☐ non

Nom et Prénom du Responsable de la Formation Continue :

Adresse à laquelle devront être envoyés : convention, facture, courriers divers :

.....

..... CP Ville.....

- préciser **adresse mail*** du service destinataire

Pour une facturation **CHORUS** : ☐ oui ☐ non

Indiquer le N°SIRET de la structure : Code Service :

PAIEMENT

Ci joint la somme de

Euros

Règlement libellé à l'ordre de l'AFCOR

Je soussigné(e)

accepte les modalités d'inscription

Date et signature

Les frais d'inscription comprennent l'accès au séminaire, la pause mentionnée au programme, la documentation + les frais de dossier (30€ non remboursable en cas d'annulation)

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si les circonstances les y obligent.

Toute annulation doit obligatoirement être communiquée par écrit.

En cas de dédit du participant à moins de 30 jours avant la date de la formation ou en cas d'abandon en cours de formation, celle-ci sera facturée dans sa totalité.

L'AFCOR se réserve le droit d'annuler toute formation en cas de force majeure (manque de participants, de maladie de ses intervenants, grèves ou conflits sociaux internes ou externes à l'AFCOR...) sans dédommagements, ni pénalités au client.

* Validez d'une croix la ligne correspondante